

Séance ordinaire du 15 octobre 2019

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce quinzième jour du mois d'octobre deux mille dix-neuf à dix-huit heures trente, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Serge Côté, Isabelle Demers, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Clément Genest, Janet Jones, Karine Laflamme, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu, Fleur Paradis et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Sont absents : les membres du conseil Ann Jeffrey et Michel Turner

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, et Marlyne Turgeon, greffière.

CV-2019-06-91

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 15 octobre 2019, tel qu'il est modifié par l'ajout des affaires suivantes :

« Gestion du capital humain

Réorganisation de la Direction du greffe, de la Direction des affaires juridiques et de la Direction de la gestion du capital humain
Document d'aide à la décision GCH-2019-077

Réorganisation du Service de la gestion et de la planification des biens immobiliers de la Direction des infrastructures et de la Direction de l'approvisionnement
Document d'aide à la décision GCH-2019-084 »

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-06-92

Signature du livre d'or par monsieur Martin Pellerin, président de la Chambre de commerce de Lévis

Le maire invite monsieur Martin Pellerin, président de la Chambre de commerce de Lévis, à signer le livre d'or, source fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

CV-2019-06-93

Période de questions

Environ 12 personnes assistent à la séance. Une personne pose des questions et émet des commentaires.

CV-2019-06-94

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 septembre 2019

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 23 septembre 2019.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-06-95

Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires d'un membre du conseil de la Ville

La déclaration des intérêts pécuniaires du membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin est déposée.

CV-2019-06-96

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 17, 23 et 24 septembre et du 1^{er} octobre 2019

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 17, 23 et 24 septembre et le 1^{er} octobre 2019 est déposé.

CV-2019-06-97

Proclamation de la *Journée contre la polio*

ATTENDU QUE Rotary international compte 1 200 000 de personnes qui se rassemblent et passent à l'action pour un changement durable dans les communautés du monde entier;

ATTENDU QUE sa devise *Servir d'abord* inspire ses membres à s'engager dans l'action humanitaire, encourage l'observation de normes éthiques élevées et fait la promotion de la bonne volonté et la paix dans le monde;

ATTENDU QUE Rotary international a lancé *PolioPlus* en 1985 et a contribué à lancer en 1988 l'*Initiative mondiale pour l'éradication de la polio*, qui inclut aujourd'hui l'Organisation mondiale de la Santé, le Centre américain pour le contrôle des maladies, l'UNICEF et la Fondation Bill et

Melinda Gates pour vacciner les enfants du monde entier contre la polio;

ATTENDU QUE le nombre de cas de polio a diminué à 99,9 % depuis 1988 et que le monde est sur le point d’être débarrassé de cette maladie;

ATTENDU QUE Rotary international a apporté à ce jour plus de 1 900 000 \$ et d’innombrables heures de bénévolat à la vaccination de plus de 2 500 000 000 \$ d’enfants dans 122 pays;

ATTENDU QUE Rotary international s’est engagé à apporter à lever 50 000 000 \$ supplémentaires avec une contrepartie de 100 000 000 \$ par an apporté par la Fondation Bill et Melinda Gates;

ATTENDU QUE ces fonds servent à financer le soutien opérationnel, le personnel médical, l’équipement de laboratoire ainsi que le matériel de formation pour le personnel de santé et les parents;

ATTENDU QUE Rotary international a joué en plus un rôle essentiel pour inciter les gouvernements à verser plus de 8 000 000 000 \$ en faveur de l’effort d’éradication;

ATTENDU la présence active de clubs rotary sur le territoire de la ville, qui parrainent des actions visant à répondre à des problèmes critiques comme la pauvreté, la maladie, la faim, l’illettrisme et l’environnement au niveau local ou à l’étranger;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par la conseillère Amélie Landry

De proclamer la *Journée contre la polio* le 24 octobre 2019, et d’encourager toutes les citoyennes et tous les citoyens à joindre Rotary international dans la lutte contre la polio.

Adoptée à l’unanimité

CV-2019-06-98

Appui à la campagne de sensibilisation Municipalité alliée contre la violence conjugale et proclamation de la Ville de Lévis à titre de municipalité alliée contre la violence conjugale

ATTENDU QUE la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu’à la sécurité, à l’intégrité et à la liberté de sa personne (article 1) ;

ATTENDU QUE c’est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu’en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d’infractions contre la personne en contexte conjugal ;

ATTENDU QUE le Québec s’est doté depuis 1995 d’une politique d’intervention en matière de violence conjugale ;

ATTENDU QU’il existe un large consensus en faveur de l’égalité entre les hommes et les femmes ;

ATTENDU QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité ;

ATTENDU QUE lors des douze jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes, tenus entre le 25 novembre et le 6 décembre, des actions ont eu lieu partout à travers le Québec

ATTENDU QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens à la violence conjugale ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé à l'unanimité

D'appuyer la campagne de sensibilisation *Municipalité alliée contre la violence conjugale* et de proclamer la Ville de Lévis *Municipalité alliée contre la violence conjugale*.

De transmettre copie de la présente résolution à l'organisme La Jonction Pour Elle inc., une maison d'aide et d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-06-99

Rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions pour la période du 1^{er} au 31 juillet 2019

[Document d'aide à la décision GRE-2019-242](#)

Le rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions pour la période du 1^{er} au 31 juillet 2019, est déposé, à titre d'information.

CV-2019-07-00

Demande de financement au *Programme de soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques à la planification municipale*

[Document d'aide à la décision ENV-2019-024](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

D'autoriser le directeur de la Direction de l'environnement à déposer une demande d'aide financière au *Programme de soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques à la planification municipale* et de signer les documents requis à titre de représentant de la Ville et de désigner le chef du Service de la mise en valeur des écosystèmes à titre de substitut.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-07-01

Demande de dispense au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et avenant à l'entente de services à intervenir avec La société vie, intégration, apprentissage pour handicapés V.I.A. inc.

[Document d'aide à la décision ENV-MR-2019-007-R-1](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis

Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

D'autoriser la Direction de l'environnement à présenter au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, conjointement avec les municipalités régionales de comtés de Bellechasse et de la Nouvelle-Beauce, une demande de dispense afin d'obtenir l'autorisation de modifier de gré à gré un élément essentiel à un contrat existant, conformément à l'article 573.3.1 de la *Loi sur les cités et villes*, soit le contrat de gré à gré et sans processus d'appel d'offres intervenu avec La société vie, intégration, apprentissage pour handicapés V.I.A. inc., concernant la gestion des matières recyclables collectées sur les territoires visés.

Conditionnellement à l'obtention de l'autorisation de ce ministère, de conclure l'avenant à l'entente de services à intervenir avec La société vie, intégration, apprentissage pour handicapés V.I.A. inc., tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision ENV-MR-2019-007-R-1, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-07-02

Abrogation de la résolution CV-2019-00-87 « Promesse bilatérale de vente et d'achat relative à l'acquisition des lots 3 484 962 et 3 484 963 du cadastre du Québec »

[Document d'aide à la décision INF-BI-2019-067](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'abroger la résolution CV-2019-00-87 « Promesse bilatérale de vente et d'achat relative à l'acquisition des lots 3 484 962 et 3 484 963 du cadastre du Québec ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-07-03

Affectation du fruit de la vente de véhicules et d'équipements pour l'encan du 26 octobre 2019

[Document d'aide à la décision INF-EM-2019-009](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'affecter le fruit de la vente des véhicules et des équipements pour des dépenses d'immobilisations, en remplacement de véhicules ou d'équipements, afin de réduire les coûts d'entretien en mécanique et améliorer la flotte.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-07-04

Entente à intervenir avec la Société de l'assurance automobile du Québec concernant la communication de renseignements au moyen du système de reconnaissance des plaques d'immatriculation

[Document d'aide à la décision POL-2019-015](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Janet Jones

De conclure l'entente à intervenir avec la Société de l'assurance automobile du Québec, concernant la communication de renseignements au moyen du système de reconnaissance des plaques d'immatriculation, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision POL-2019-015, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-07-05

Participation financière de la Ville au projet d'agrandissement de la salle de spectacle du Vieux bureau de poste

[Document d'aide à la décision DVC-ART-2019-018](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

De réaliser le projet d'agrandissement de la salle de spectacle du Vieux bureau de poste et de confirmer la participation financière de la Ville au projet au montant de 1 834 000 \$, soit le tiers des coûts du projet, conditionnellement à l'obtention des subventions des gouvernements du Québec et du Canada pour une participation financière respective égale ou supérieure à 33 % du coût du projet, étant donné que l'obtention des aides gouvernementales confirmées couvrant 66 % des coûts de réalisation du projet est une condition à l'engagement de la Ville à réaliser ce projet.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-07-06

Convention à intervenir avec le ministère de la Culture et des Communications concernant le versement d'une aide financière dans le cadre du programme *Aide aux projets-Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2019-2020*

[Document d'aide à la décision DVC-BIB-2019-007](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

De conclure la convention à intervenir avec le ministère de la Culture et des Communications concernant le versement d'une aide financière dans le cadre du programme *Aide aux projets-Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2019-2020*, telle qu'elle est annexée à la fiche de décision DVC-BIB-2019-007, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-07-07

Bourses aux athlètes ambassadeurs de Lévis
[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2019-014](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

D'accepter les recommandations du comité d'évaluation relativement aux *Bourses aux athlètes ambassadeurs de Lévis*.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-07-08

Fermeture de la rue Gagnon située sur une partie des lots 5 265 882 et 5 265 883 du cadastre du Québec (secteur Lévis)
[Document d'aide à la décision URBA-2019-141](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par la conseillère Amélie Landry

De décréter la fermeture de la rue Gagnon située sur une partie des lots 5 265 882 et 5 265 883 du cadastre du Québec (secteur Lévis).

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-07-09

Modification du toponyme de l'immeuble situé au 10, rue Giguère (secteur Lévis)
[Document d'aide à la décision URBA-2019-147](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par la conseillère Amélie Landry

De modifier le toponyme de l'immeuble situé au 10, rue Giguère (secteur Lévis), où loge l'organisme la Maison des aînés de Lévis, et de lui attribuer en conséquence le toponyme de Centre communautaire de la Maison des aînés de Lévis.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-07-10

Dépôt des demandes de désignation de deux zones d'innovation

[Document d'aide à la décision DEV-2019-119](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest

Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'autoriser la Direction du développement économique et de la promotion à déposer des demandes de désignation pour les zones d'innovation Innoparc Lévis (arrondissement de Desjardins) et Dataparc Lévis 171 (arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Ouest), telles qu'elles sont annexées à la fiche de prise de décision DEV-2019-119.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-07-11

Candidature pour l'École des entrepreneurs du Québec et abrogation de la résolution CV-2018-04-24 « Candidature pour l'École des Entrepreneurs du Québec et aide financière à cet organisme »

[Document d'aide à la décision DEV-2019-118](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest

Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'autoriser le dépôt de la candidature de la Ville dans le cadre de l'appel de propositions pour le déploiement régional de l'École des entrepreneurs du Québec.

Conditionnellement à ce que la candidature de la Ville soit retenue pour l'implantation d'une succursale de cette école sur le territoire de la ville, d'accorder à cette fin à cette école une contribution financière de 40 000 \$ par année pour les années 2020, 2021 et 2022, le premier versement à être versé à compter de l'ouverture des bureaux de cette école sur le territoire de la ville, afin de soutenir son implantation sur le territoire de la ville et pour offrir des activités spécialisées en entrepreneuriat à la population lévisienne, et d'autoriser la Direction du développement économique et de la promotion à inscrire ces montants au budget de fonctionnement de la direction à compter de 2020.

D'abroger la résolution CV-2018-04-24 « Candidature pour l'École des Entrepreneurs du Québec et aide financière à cet organisme ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-07-12

Abrogation de la résolution CV-2019-03-48 « Vente d'une partie du lot 5 158 112 du cadastre du Québec à 9290-2477 Québec inc. (rue des Carrières, secteur Saint-Nicolas) et affectation du fruit de la vente », vente d'une partie du lot 5 158 112 du cadastre du Québec à Gestion

Camtech inc. (rue des Carrières, secteur Saint-Nicolas), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot

[Document d'aide à la décision DEV-2019-113](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'abroger de la résolution CV-2019-03-48 « Vente d'une partie du lot 5 158 112 du cadastre du Québec à 9290-2477 Québec inc. (rue des Carrières, secteur Saint-Nicolas) et affectation du fruit de la vente ».

D'autoriser le remboursement du dépôt de 33 000 \$ à 9290 2477 Québec inc.

D'accepter l'offre d'achat de Gestion Camtech inc. d'une partie du lot 5 158 112 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2019-113, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Gestion Camtech inc., d'affecter le produit net de la vente à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique et de confirmer que la partie de ce lot n'est plus affectée à l'utilité publique conditionnellement à sa vente.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-07-13

Demande de financement à Développement économique Canada dans le cadre de *l'Initiative de développement des infrastructures* / volet *Infrastructures de transport*

[Document d'aide à la décision DEV-2019-120](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'autoriser le directeur du Développement économique et de la promotion, ou son représentant désigné, à déposer un projet et une demande de financement à Développement économique Canada dans le cadre de *l'Initiative de développement des infrastructures pour le volet Infrastructures de transport*.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-07-14

Acquisition par voie d'expropriation du lot 3 021 186 du cadastre du Québec (secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision DEV-2019-124](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'acquérir, par voie d'expropriation, à des fins de développement industriel et prolongement de rue publique le lot 3 021 186 du cadastre du Québec, d'une superficie de 82 815,2 mètres carrés, telle qu'elle est montrée sur le plan

préparé par Alain Carrier, arpenteur-géomètre, sous le numéro 12 891 de ses minutes, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2019-124, et d'autoriser le procureur mandaté à cet effet à entreprendre les procédures d'expropriation de cet immeuble et à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-07-15

Dépôt de la liste de certains contrats au 31 juillet 2019

[Document d'aide à la décision APP-2019-124](#)

Les listes suivantes de certains contrats au 31 juillet 2019, sont déposées, à titre d'information :

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif du 1^{er} juillet au 31 juillet 2019 (article 477.3, 1^{er} alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
 - liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus par un fonctionnaire ou une employée ou un employé du 1^{er} juillet au 31 juillet 2019, avec une même cocontractante ou un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ (article 477.3, 2^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
 - liste de tous les contrats conclus et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou une employée ou un employé du 1^{er} juillet au 31 juillet 2019, (articles 477.3, 3^e alinéa et 477.2, 5^e alinéa, de la *Loi sur les cités et ville*).
-

CV-2019-07-16

Attribution de contrats pour la fourniture et la livraison de chlorure de sodium (sel de déglacage) pour la saison 2019-2020

[Document d'aide à la décision APP-2019-135](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'attribuer les contrats pour la fourniture et la livraison de chlorure de sodium (sel de déglacage) pour la saison 2019-2020 (appel d'offres de la Ville de Québec 61243), à Compass minerals Canada corp. de la façon suivante :

- lot 8, au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 393 720 \$, avant TPS et TVQ;
- lot 9, au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 492 150 \$, avant TPS et TVQ;

- lot 10, au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 689 010 \$, avant TPS et TVQ;

conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-07-17

Avis de motion du Règlement RV-2019-19-60 modifiant le Règlement RV2006-04-70 sur le stationnement et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision GEN-2019-077](#)

Le membre du conseil de la Ville Janet Jones donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2019-19-60 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GEN-2019-077.

Ce règlement a pour objet de régir le stationnement sur une partie de la rue Champigny, de l'avenue des Chutes-de-la-Chaudière et du boulevard du Centre-Hospitalier.

CV-2019-07-18

Avis de motion du Règlement RV-2019-19-61 modifiant le Règlement numéro 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision GEN-2019-077](#)

Le membre du conseil de la Ville Amélie Landry donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2019-19-61 modifiant le Règlement numéro 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GEN-2019-077.

Ce règlement a pour objet de régir la limite de vitesse sur une partie de la rue du Coteau-Laliberté et de régir le stationnement sur une partie de la rue Saint-Édouard.

CV-2019-07-19

Avis de motion Règlement RV-2019-19-62 modifiant le Règlement numéro 553 relatif à la circulation et au stationnement de l'ancienne Municipalité de Saint-Étienne-de-Lauzon et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision GEN-2019-077](#)

Le membre du conseil de la Ville Mario Fortier donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2019-19-62 modifiant le Règlement numéro 553 relatif à la circulation et au stationnement de l'ancienne Municipalité de Saint-Étienne-de-Lauzon et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GEN-2019-077.

Ce règlement a pour objet de régir la limite de vitesse sur une partie du chemin Craig.

CV-2019-07-20**Avis de motion du Règlement RV-2019-19-63 modifiant le Règlement RV-2004-01-82 sur la création d'une réserve financière pour les opérations de déneigement et dépôt du projet de règlement**

[Document d'aide à la décision FIN-2019-021](#)

Le membre du conseil de la Ville Clément Genest donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2019-19-63 modifiant le Règlement RV-2004-01-82 sur la création d'une réserve financière pour les opérations de déneigement et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision FIN-2019-021.

Ce règlement a pour objet de porter le montant projeté de la réserve financière de 1 000 000 \$ à 5 000 000 \$.

CV-2019-07-21**Avis de motion du Règlement RV-2019-19-64 modifiant le Règlement RV-2004-01-97 sur la création d'une réserve financière pour assumer les franchises et rétentions prévues aux contrats d'assurance et dépôt du projet de règlement**

[Document d'aide à la décision FIN-2019-024](#)

Le membre du conseil de la Ville Serge Côté donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2019-19-64 modifiant le Règlement RV-2004-01-97 sur la création d'une réserve financière pour assumer les franchises et rétentions prévues aux contrats d'assurance et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision FIN-2019-024.

Ce règlement a pour objet de porter le montant projeté de la réserve financière de 250 000 \$ à 500 000 \$.

CV-2019-07-22**Avis de motion du Règlement RV-2019-19-65 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de l'usage H1 habitation unifamiliale dans la zone P2101, rue Saint-Laurent, secteur Lévis) et dépôt du projet de règlement**

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-154](#)

Le membre du conseil de la Ville Steve Dorval donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2019-19-65 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2019-154.

Ce règlement a pour objet d'ajouter l'usage H1 habitation unifamiliale dans la zone P2101.

CV-2019-07-23

Avis de motion du Règlement RV-2019-19-66 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (création de la zone C1670 et agrandissement de la zone C1660 à proximité de l'avenue Taniata et du chemin de fer, secteur Saint-Jean-Chrysostome) et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-159](#)

Le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2019-19-66 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2019-159.

Ce règlement a pour objet :

- de créer la zone C1670 à même une partie des zones M1706 et C1660 et de prévoir les usages autorisés et les normes applicables à ces usages;
- d'agrandir la zone C1660 à même une partie de la zone M1706.

CV-2019-07-24

Adoption du Projet de règlement RV-2019-19-65 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de l'usage H1 habitation unifamiliale dans la zone P2101, rue Saint-Laurent, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-154](#)

Il est proposé par le conseiller Steve Dorval
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Projet de règlement RV-2019-19-65 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2019-154.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-07-25

Adoption du Projet de règlement RV-2019-19-66 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (création de la zone C1670 et agrandissement de la zone C1660 à proximité de l'avenue Taniata et du chemin de fer, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-159](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

D'adopter le Projet de règlement RV-2019-19-66 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2019-159.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-07-26

Adoption du Second projet de règlement RV-2019-19-49 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (retrait des classes d'usages C116, H1, H4, H7, H8, H9, H11, H12 et P1 dans la zone H2569 et, dans cette même zone, modification pour les classes d'usage H10, du nombre de logements minimal et maximal, de la densité nette minimale et de la hauteur maximale des bâtiments, rue Mozart, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-170](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter le Second projet de règlement RV-2019-19-49 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-06-20.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-07-27

Adoption du Second projet de règlement RV-2019-19-47 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout du groupe d'usages C1 commerce et service sensible au transport en commun dans la zone C1308 située en bordure du boulevard Guillaume-Couture près de la rue Dumais, secteur Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-185](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Second projet de règlement RV-2019-19-47 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-06-18.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-07-28

Adoption du Règlement RV-2019-19-52 modifiant le Règlement RV-2019-19-17 sur la création d'une réserve financière pour la mise à niveau et le développement de la centrale d'urgence 9-1-1, du centre de relève et du service de répartition des appels aux corps de police municipaux

[Document d'aide à la décision POL-2019-013](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2019-19-52 modifiant le Règlement RV-2019-19-17 sur la création d'une réserve financière pour la mise à niveau et le développement de la centrale d'urgence 9-1-1, du centre de relève et du service de répartition des appels aux corps de

police municipaux a pour objet de modifier le mode de financement de la réserve financière afin que celle-ci puisse être constituée de l'excédent de tous les nouveaux revenus prévisibles sur les nouvelles dépenses prévisibles ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Clément Genest

Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'adopter le Règlement RV-2019-19-52 modifiant le Règlement RV-2019-19-17 sur la création d'une réserve financière pour la mise à niveau et le développement de la centrale d'urgence 9-1-1, du centre de relève et du service de répartition des appels aux corps de police municipaux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-07-29

Adoption du Règlement RV-2019-19-53 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement

[Document d'aide à la décision GEN-2019-082](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2019-19-53 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement a pour objet de régir le stationnement sur une partie des rues de l'Orée, Felix-Antoine-Savard, Félix Leclerc, Luc-Lacoursière et de Coutances ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'adopter le Règlement RV-2019-19-53 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-07-30

Adoption du Règlement RV-2019-19-54 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale

[Document d'aide à la décision GEN-2019-082](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2019-19-54 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale a pour objet de régir le stationnement en période hivernale sur une partie de la rue Felix-Antoine-Savard et du chemin Demers ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Janet Jones

Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

D'adopter le Règlement RV-2019-19-54 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-07-31

Adoption du Règlement RV-2019-19-55 modifiant le Règlement numéro 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis

[Document d'aide à la décision GEN-2019-082](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2019-19-55 modifiant le Règlement numéro 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis a pour objet de régir le stationnement dans le stationnement municipal situé au coin des rues de la Fabrique et de la rue Hallé ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

D'adopter le Règlement RV-2019-19-55 modifiant le Règlement numéro 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-07-32

Adoption du Règlement RV-2019-19-56 modifiant le Règlement RV-2011-10-56 sur les branchements aux réseaux d'eau potable et d'égouts et sur les rejets au réseau d'égouts

[Document d'aide à la décision GEN-2019-065](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2019-19-56 modifiant le Règlement RV-2011-10-56 sur les branchements aux réseaux d'eau potable et d'égouts et sur les rejets au réseau d'égouts a pour objet de modifier les années de référence pour les intensités de pluie et de permettre des ententes pour les rejets au réseau d'égout sanitaire ou unitaire ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Isabelle Demers
Appuyé par le conseiller Clément Genest

D'adopter le Règlement RV-2019-19-56 modifiant le Règlement RV-2011-10-56 sur les branchements aux réseaux d'eau potable et d'égouts et sur les rejets au réseau d'égouts.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-07-33

Réorganisation de la Direction du greffe, de la Direction des affaires juridiques et de la Direction de la gestion du capital humain

[Document d'aide à la décision GCH-2019-077](#)

Il est proposé par la conseillère Karine Laflamme
Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

D'autoriser les mouvements de main-d'œuvre, tels qu'ils sont précisés à la fiche de prise de décision GCH 2019-077, d'entériner les nouvelles structures de la Direction du greffe, de la Direction des affaires juridiques et de la Direction de la gestion du capital humain, telles qu'elles sont annexées à cette fiche de prise de décisions, et d'autoriser le maire, monsieur Christian Tanguay, à titre de greffier désigné, et la greffière à signer les contrats à intervenir entre les parties.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-07-34

Réorganisation du Service de la gestion et de la planification des biens immobiliers et de la Direction de l'approvisionnement

[Document d'aide à la décision GCH-2019-084](#)

Il est proposé par la conseillère Karine Laflamme
Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

D'autoriser les mouvements de main-d'œuvre, tels qu'ils sont précisés à la fiche de prise de décision GCH-2019-084, et d'entériner les nouvelles structures du Service de la gestion et de la planification des biens immobiliers de la Direction des infrastructures et de la Direction de l'approvisionnement, telles qu'elles sont annexées à cette fiche de prise de décision.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-07-35

Période d'intervention des membres du conseil

Plusieurs membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2019-07-36

Félicitation à la Maison des aînés

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé à l'unanimité

De féliciter madame Marguerite Bureau, présidente, et les membres du conseil d'administration de la Maison des aînés de Lévis pour le 25^e anniversaire de cette maison qui œuvre au soutien de la communauté, source de fierté en d'inspiration pour la population lévisienne.

CV-2019-07-37

Félicitation à Défi-Évasion

De féliciter monsieur Dave Welsh, président, et Véronique Girard, vice-présidente, pour l’ouverture et l’investissement dans les nouveaux locaux de Défi-Évasion sur le territoire de la ville, source de fierté en d’inspiration pour la population lévisienne.

CV-2019-07-38

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

À 19 heures 47, de lever la séance.

Adoptée à l’unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière
